

**1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE**

**Identification du produit :** goutte Moly

**Nom du produit :** Avesta Moly Drop 960

**Application et utilisation :** Produit de détection du molybdène dans les aciers inoxydables

**Date d'édition :** 2009-07-16

**Fabricant :** Mecano-chemie  
Av. Etiopia 532, JD. Morelato, Barueri  
CEP 060408—030 Sao Paulo, Brésil  
Téléphone : +55 1141982090

**Fournisseur :** Böhler Welding Group Nordic AB  
Avesta Finishing Chemicals  
Lodgatan 14, 211 24 MALMÖ, Sweden  
Téléphone: +46 (0)40 288 300  
E-mail: [safety@avestafinishing.com](mailto:safety@avestafinishing.com)

**En cas d'urgence appelé :** +46-8-331 231

**2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

**Effets sur la santé dans le cas d'un contact accidentel (phrases R) :**

R34 provoque des brûlures. R37 irritant pour les voies respiratoires. Voir aussi la section 11.

**Impacts environnementaux :** propriétés fortement acides et réduira la valeur pH dans un environnement aquatique. Voir aussi la section 12.

**Risques physique et chimique :** ininflammable. Possibilité de formation de gaz toxique et corrosif sous l'action de la chaleur, voir aussi les sections 5 et 10.

**3. COMPOSITION/RENSEIGNEMENTS SUR LES INGREDIENTS**

**Préparation**

**Nature Chimique :** gel d'acide fort avec des propriétés corrosives.

Composants dangereux Nom chimique/formule	No CAS	No EC	Teneurs poids-%	Symbole danger/ Phrase risque*
Acide hydrochlorique	7647-01-02	231-595-7	30-35	C: R34, Xi: R37

\*Se reporter à la section 16 pour les textes complets des phrases.

**Information complémentaire :** classification en accord à la directive 67/548/CEE.

Les symboles et les phrases ayant trait aux risques sont pour des solutions concentrées.

**4. PREMIERS SOINS ET MESURES**

Mesures à prendre immédiatement dans le cas d'une exposition au gel acide dans les cas suivants.

**Inhalation** : Aller à l'air frais. Maintenir allongé le patient et s'assurer qu'il soit au repos et au chaud. Rincer le nez et la bouche avec de l'eau. Peut avoir besoin d'aide pour respirer. Consulter un médecin même s'il ne s'agit que d'un léger inconfort.

**Ingestion** : Si la personne n'est pas inconsciente, rincer la bouche, boire du lait et de l'eau en grande quantité (environ 500 ml). Ne pas provoquer de vomissements. Consulter un médecin.

**Peau** : retirer immédiatement les vêtements contaminés. Les laver abondamment avec du savon et de l'eau. Consulter toujours un médecin. Laver les vêtements avant de les réutiliser.

**Yeux** : rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant 15 minutes au moins. Eloigner les paupières de l'œil afin de rincer le mieux possible. Consulter toujours un médecin (spécialiste des yeux). Continuer à rincer pendant le transport.

**Comment nettoyer ou détruire les équipements d'incendie contaminés** : Nettoyer minutieusement à l'eau courante.

## 5. MESURES CONTRE LES INCENDIES

**Dangers d'incendie et d'explosion** : produit ininflammable. Utiliser de l'eau vaporisée afin de refroidir les conteneurs exposés au feu

**Méthode d'extinction** : utiliser un agent approprié pour éteindre le feu environnant.

**Comment nettoyer ou détruire les équipements d'incendie contaminés** : nettoyer minutieusement à l'eau courante.

**Précautions spécifiques pour les pompiers** : fumées toxiques et corrosives. Porter des vêtements de protection appropriés et porter un appareil respiratoire.

## 6. MESURES DE REJET ACCIDENTEL

**Précautions personnelles** : éviter un contact direct. Porter un masque facial. Pour la manutention et la protection du personnel, voir les sections 7 et 8.

**Précautions environnementales (eau, air, sol)** : éviter les écoulements dans les égouts d'eau de pluie ou les fossés. Entreposer cette matière et son conteneur dans une zone réservée aux déchets spéciaux et dangereux.

**Méthodes de nettoyage** : ramasser si possible dans un conteneur propre pour (en préférence) récupération ou mise au rebut. Rincer ce qui reste abondamment à l'eau. Pour les méthodes de mise au rebut, se reporter au point 13.

## 7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

### Manutention

**Mesures techniques** : La manutention et les méthodes seront telles qu'elles empêcheront tout contact direct. Les zones de manutention et d'entreposage seront bien ventilées. Prévoir une douche pour les yeux et une douche de sécurité.

**Mesures contre l'incendie et l'explosion** : pas d'actualité.

**Précautions** : éviter la formation de fumée et leur accumulation en prévoyant des zones bien aérées. Utilisez un local avec un système d'aspiration et de ventilation générale

## Entreposage

**Produits incompatibles :** pas d'actualité.

**Conditions d'entreposage:** maintenir les conteneurs bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés et en position debout. Entreposer dans un local dont la température sera toujours maintenue entre 0-30°C.

**Matériaux d'emballage:** Le matériau d'emballage devra être un plastique résistant aux acides.

**Utilisation spécifique :** Consulter le fournisseur pour de plus amples informations.

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

### Limites d'exposition :

Chlorine d'hydrogène CLV 8 mg/m<sup>3</sup>.

**Contrôles techniques :** il est recommandé d'utiliser un local muni d'une aspiration. Utiliser des équipements de protection du personnel. S'assurer que le local dispose d'un lave-yeux et d'une douche de sécurité.

### Équipement de protection individuel

**Protection respiratoire :** dans le cas d'une ventilation insuffisante, porter un équipement respiratoire approprié. Utiliser un masque à gaz avec filtre type B et filtre à poussière P3 durant l'évolution de poussière et de vapeur.

**Protection des mains :** gants en caoutchouc, par exemple en caoutchouc butyle ou nitrile, en PVC.

**Protection des yeux :** masque facial.

**Protection de la peau et du corps :** bottes en caoutchouc et vêtements résistants aux acides et couvrants toutes les parties du corps exposées aux éclaboussures.

**Contrôles d'exposition environnementale :** voir les sections 6 et 7.

**Mesures d'hygiène spécifiques :** ne pas respirer les fumées, éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Il est interdit de manger, de boire et de fumer sur le lieu du travail. Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Se laver les mains et le visage minutieusement après avoir utilisé le test Molydrop.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**État physique (état, couleur, odeur) à 20°C :** gel, jaune, très légère odeur âcre.

**Point d'ébullition :** 108°C

**Point de fusion :** -1°C

**Pression de vapeur à 20°C :** < 0,01 kPa

**pH :** 1 à 20°C

**Densité :** 1,3 g/cm<sup>3</sup> à 20°C

**Solubilité dans l'eau à 20°C :** entièrement soluble.

## 10. STABILITÉ ET REACTIVITÉ

**Stabilité :** Stable sous des conditions normales, aucune polymérisation ne se produit.

**Conditions à éviter :** éviter des températures élevées et une exposition directe au soleil.

**Matières à éviter :** les bases fortes, le fer, le cuivre, l'aluminium, le zinc, le magnésium et leurs alliages. Le produit réagit aussi aux cyanures, aux sulfites, à la formaldéhyde, aux amines, aux carbonates et autres matières alcalines.

**Produits de décomposition dangereux :** en contact avec la chaleur ou en contact avec l'eau ou la vapeur, émission de gaz toxique et de gaz hydrogène explosif.

## 11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

LD50 (oral rat) 900 mg/kg

### Effets

**Peau :** sévèrement corrosif. Provoque des lésions graves et des brûlures profondes pouvant cicatriser difficilement.

**Yeux :** sévèrement corrosif. Provoque une peine intense. Risque de lésions permanentes des yeux.

**Ingestion :** provoque des dommages corrosifs avec des peines de brûlure et de lésions générales graves.

**Inhalation:** l'Inhalation de fumée ou de vapeur peut causer des douleurs et des difficultés de respiration. Risques d'œdème pulmonaire.

## 12. INFORMATION ÉCOLOGIQUE

### Effets environnementaux

La solution acide comme déchets locaux affectera la valeur pH et provoquera des dommages et la mort des organismes aquatiques.

### Toxicité aiguë :

LC50 poisson 96h : 232 mg/L (*Gambusia affinis*).

**Mobilité :** entièrement soluble dans l'eau.

**Persistance/dégradabilité :** se protolise dans l'eau en  $H^+$  et  $Cl^-$ .

**Potentiel Bio-accumulatif :** le produit n'est pas considéré comme bio-accumulatif.

**Resultats sur l'évaluation PBT :** voir section 16.

**Autre :** conséquences aiguës dues à la réduction de la valeur et aux brûlures, par exemple une réduction du nombre des algues lors d'un pH <6.

## 13. CONSIDÉRATIONS D'ÉVACUATION

### Methodes d'évacuation

**Produit :** le produit mis à l'écart et au rebut sont des déchets dangereux. Le code EWC sera établi à partir de la source constituant le déchet. Le code proposé est 06 01 02\* acide hydrochlorique.

**Déchets provenant des résidus :** neutraliser pour un pH 6-11,

**Emballage contaminé :** rincer abondamment à l'eau.

**Renseignements complémentaires :** faire en sorte que les déversements ne soient pas rejetés dans les égouts ou les eaux publiques. Pour de plus amples renseignements, s'adresser au fabricant.

## 14. INFORMATION SUR LE TRANSPORT

## Règlement international (UN)

**Numéro UN :** 1789

**Code de classification :** C1

**Nom officiel d'expédition :** ACIDE HYDROCHLORIQUE

**Groupe d'emballage :** II

**Classe de danger - IMDG (mer) :** 8 EmS F-A, S-B

**Classe de danger - ADR/RID (route, rail) :** 8

**Classe de danger - IATA/DGR (air):** 8

**Renseignements complémentaires :** le produit sera transporté selon les règlements en vigueur sur les marchandises dangereuses.

### Règlements courant :

ADR/ADR-S SRVFS 2006:7

RID/RID-S SRVFS 2006:8

IMDG CODE Amdt 33-06

DGR 49ème édition

## 15. INFORMATION SUR LES RÈGLEMENTS

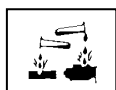
### Règlements

**Information sur les dangers et sur la sécurité :** traiter selon les marchandises dangereuses.

**Évaluation de sécurité chimique :** n'existe pas sur ce produit (ou sur les substances dans la préparation).

**Contenu :** acide hydrochlorique

### Symbole des dangers :



Corrosif

### Phrases de risque :

**R 34 :** Cause des brûlures.

**R 37 :** irritant pour les voies respiratoires

### Phrases de sécurité :

**S 26 :** en cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

**S 36/37/39 :** porter un vêtement de protection approprié, des gants appropriés et un appareil de protection des yeux / du visage.

**S 45 :** en cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

**S 61 :** éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

## Règlements :

1907/2006/EC, KIFS 2005:5, 2005:7, 1998:8, 2007:3, AFS 2005:17, 2004:4

## 16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

**Conseils de formation** : se reporter au manuel d'Avesta Welding "Handbook for the pickling and cleaning of stainless steel" et au guide "Guidelines for Planning and Designing a Pickling Workshop".

**Applications et restrictions recommandées** : seulement pour le décapage des aciers inoxydables, ne pas utiliser pour d'autres métaux.

**Sources d'information de base utilisées pour établir les cartes d'information** : directive pour le nettoyage des aciers inoxydables (ASTM-A-380), WHO Fluorides (critères de santé env.36), Standard ISO 11014-1

### Textes complets des phrases R dans la section 3 :

**R 8** : favorise l'inflammation des matières combustibles.

**R 26/27/28** : très toxique par inhalation, par contact avec la peau et en cas d'ingestion.

**R 34** : provoque des brûlures.

**R 37** : irritant pour les voies respiratoires

### Changements effectués dans les sections 1-16